



Conseil de sécurité

Soixante-quatrième année

6223^e séance

Mardi 24 novembre 2009, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Mayr-Harting	(Autriche)
<i>Membres :</i>	Burkina Faso	M. Tiendrébéogo
	Chine	M. Liu Zhenmin
	Costa Rica	M. Urbina
	Croatie	M. Viločić
	États-Unis d'Amérique	M. Wolff
	Fédération de Russie	M. Churkin
	France	M. Araud
	Jamahiriya arabe libyenne	M. Shalgham
	Japon	M. Takasu
	Mexique	M. Puente
	Ouganda	M. Rugunda
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Mark Lyall Grant
	Turquie	M. Apakan
	Viet Nam	M. Bui The Giang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son Règlement intérieur provisoire, M. Haile Menkerios, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques.

Il en est ainsi décidé.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Menkerios. Je lui donne maintenant la parole.

M. Menkerios (*parle en anglais*) : Depuis que le Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, M. Lynn B. Pascoe, a fait un exposé au Conseil de sécurité le 14 octobre dernier, l'action politique en vue de la solution négociée des deux États a abouti à une impasse profonde et préoccupante alors même que les efforts en matière de sécurité et d'économie continuent d'être déployés sur le terrain.

Les membres du Conseil se souviennent de l'appui que le Quatuor a apporté aux efforts du Président Obama visant à une reprise des négociations. Afin d'intensifier ces efforts, la Secrétaire d'État des États-Unis, M^{me} Clinton, s'est rendue dans la région du 31 octobre au 4 novembre, et le Président Obama a rencontré le 9 novembre à Washington le Premier Ministre israélien, M. Nétanyahou. Mais, il ne s'est toujours pas avéré possible de reprendre les négociations.

Aucun engagement mutuel n'ayant été pris de s'acquitter pleinement des obligations découlant de la Feuille de route et du mandat convenu pour les négociations, on a abouti à une impasse dont il faut sortir. La proposition du Gouvernement israélien de freiner les activités de colonisation plutôt que de les geler pose un problème épineux. Ce ralentissement ne serait pas conforme aux exigences de la Feuille de route et, selon certaines informations, ne serait pas du tout appliqué à Jérusalem-Est occupée. L'importance

de cette question a été soulignée le 17 novembre quand une Commission de planification gouvernementale a approuvé la construction de 900 logements supplémentaires afin d'étendre considérablement la colonie de Gilo, dans la banlieue sud de Jérusalem-Est occupée. Par ailleurs, 17 habitations ont été démolies à Jérusalem-Est au cours de la période considérée, dont 7 sur une période de deux jours, les 17 et 18 novembre, ce qui a conduit au déplacement de 99 Palestiniens au total, dont plus de la moitié sont des enfants.

Dans une déclaration, le Secrétaire général a déploré la décision d'Israël d'étendre la colonie de peuplement de Gilo et a réitéré sa position selon laquelle les colonies de peuplement sont illégales. Il a en outre appelé Israël à respecter ses engagements conformément à la Feuille de route et s'est dit convaincu que de telles actions sapent les efforts de paix et jettent le doute sur la viabilité de la solution des deux États. Le Secrétaire général s'est par ailleurs déclaré consterné par la poursuite des démolitions et des expulsions à Jérusalem. Les envoyés du Quatuor travaillent activement sur ces questions en s'appuyant sur les positions bien connues du Quatuor.

Le 5 novembre, dans un discours télévisé, le Président Abbas a fait part de son profond mécontentement face à cette impasse politique. Il a affirmé qu'il ne souhaitait pas se présenter à la prochaine élection présidentielle et a indiqué qu'il prendrait d'autres mesures en temps voulu. Le Secrétaire général a pris contact avec le Président Abbas pour lui réaffirmer qu'il appuie son dynamisme.

Quelques jours plus tôt, le 23 octobre, conformément à la Loi fondamentale palestinienne, le Président Abbas a pris un décret appelant à la tenue d'élections présidentielle et législatives le 24 janvier 2010, au terme du mandat de quatre ans du Conseil législatif palestinien. Toutefois, le 28 octobre, le Hamas a déclaré qu'en l'absence d'un accord de réconciliation entre Palestiniens, il n'autoriserait pas l'organisation d'élections à Gaza et a proféré des menaces à l'encontre de quiconque envisagerait de participer à la préparation de ces élections.

Le 3 novembre, le Hamas a fermé les bureaux de la Commission électorale centrale indépendante à Gaza. Le 12 novembre, la Commission a annoncé qu'il ne serait plus possible d'organiser les élections le 24 janvier 2010. Cela est extrêmement regrettable. Nous espérons que la tenue d'élections

libres et régulières sur l'ensemble du territoire palestinien occupé sera possible à l'avenir.

Tout au long de la période considérée, l'Égypte a poursuivi ses efforts pour obtenir des factions palestiniennes un accord sur l'ensemble de mesures proposé en vue de la réconciliation, dans lequel il est notamment proposé d'organiser des élections en juin 2010. Le Fatah a signé la dernière proposition égyptienne le 12 octobre, mais le Hamas ne l'a toujours pas fait. Cela est également déplorable. Nous continuons d'appuyer l'action de l'Égypte.

L'incertitude politique côté palestinien n'a pas suspendu les efforts palestiniens visant à honorer les engagements pris au titre de la Feuille de route, à poursuivre la coopération dans les domaines de l'économie et de la sécurité et à mettre en place des institutions en vue de la création d'un État palestinien. Par exemple, les forces de sécurité de l'Autorité palestinienne ont démantelé deux engins non explosés près de Djénine, les 14 et 18 octobre derniers. Le 15 octobre, elles ont remis aux Forces de défense israéliennes (FDI) une vingtaine de bombes tuyaux saisies à Naplouse que les FDI ont fait exploser dans des conditions de sécurité. Nous continuons d'exhorter l'Autorité palestinienne à poursuivre ses efforts visant à améliorer le maintien de l'ordre public, à lutter contre l'extrémisme et à faire cesser les provocations.

Fait encourageant et très avantageux sur le plan économique pour la Cisjordanie, la nouvelle société de télécommunications Wataniya a annoncé le 10 novembre le lancement de ses activités commerciales en Cisjordanie bien que la bande passante nécessaire n'ait pas encore été libérée. D'autre part, le 10 novembre, l'ouverture du point de passage de Jalameh, près de Djénine, aux véhicules conduits par des Arabes israéliens a permis à ces derniers de se rendre à Djénine, ce qui stimule l'activité commerciale locale et renforce les liens entre la Cisjordanie et Israël.

Une liberté de circulation et d'accès prévisible, aussi bien à l'intérieur de la Cisjordanie qu'entre la Cisjordanie, et Israël a toujours été considérée comme un important facteur de développement économique soutenu. Le nombre de barrages routiers en Cisjordanie s'élève actuellement à 579, contre 592 en septembre.

En dépit de ces avancées, des difficultés financières persistent. À l'approche de la fin de l'année, le déficit budgétaire total de l'Autorité palestinienne pour 2009 devrait atteindre 1,5 milliard

de dollars, dans lequel l'impasse financière devrait s'élever à 350 millions de dollars, selon les estimations. Bien que l'on s'attende à une contribution de la part des donateurs, sans un appui supplémentaire, l'Autorité palestinienne risque de se voir obligée de recourir à d'autres emprunts commerciaux afin d'honorer ses obligations, ce qui complique d'autant la future viabilité budgétaire.

Des tensions se sont poursuivies à la suite d'incidents impliquant des Palestiniens, des forces de sécurité israéliennes et des colons en Cisjordanie. Pendant la période à l'examen, qui a coïncidé avec la saison de récolte des olives, on a enregistré 45 attaques de colons israéliens contre des Palestiniens et des oliviers, durant lesquelles 24 Palestiniens ont été blessés. Le 12 novembre, un colon israélien a été inculpé par un tribunal israélien pour avoir assassiné deux Palestiniens 12 ans plus tôt et s'être livré à d'autres attaques à des fins présumées politiques. Il y a eu 26 incidents accompagnés de violences palestiniennes envers des colons israéliens, au cours desquels sept colons ont été blessés. Outre la poursuite des activités d'implantation de colonies, aucune mesure n'a été prise pendant la période à l'examen pour supprimer les postes avancés non autorisés mis en place depuis mars 2001.

Pendant la période considérée, 73 Palestiniens ont été blessés et plus de 300 arrêtés lors de coups de main israéliens en Cisjordanie, ce qui représente une augmentation par rapport à la période précédente. Des accrochages se sont produits presque quotidiennement autour du point de contrôle de Qalandiya entre Jérusalem-Est et Ramallah, où un garde de sécurité israélien a été légèrement blessé après avoir été poignardé par une Palestinienne le 25 octobre. Nous notons que sept membres du Conseil législatif palestinien affiliés au Hamas, dont le maire de Djénine, ont été libérés par Israël les 1^{er} et 2 novembre.

La situation dans Jérusalem-Est occupée montre qu'il importe que les parties s'abstiennent de tout acte de provocation ou d'incitation. Dans ce contexte, outre l'expansion continue de l'implantation des colonies, et les démolitions de logements dans Jérusalem-Est que j'ai déjà mentionnées, des colons armés ont tenté, le 30 octobre, de s'emparer d'un logement palestinien dans Jérusalem-Est, blessant quatre Palestiniens. Le 3 novembre, un groupe de colons israéliens armés, escortés par des forces de sécurité israéliennes, ont pénétré dans une résidence palestinienne à Jérusalem-Est, et en ont pris possession en revendiquant la propriété légale.

De nouveaux affrontements sont survenus le 25 octobre autour d'Haram al-Charif/Mont du Temple entre des forces de sécurité israéliennes et des Palestiniens qui leur jetaient des pierres. Ces accrochages ont fait 24 blessés du côté palestinien, et 9 parmi le personnel de sécurité israélien. Vingt et un Palestiniens ont été arrêtés. Nous saluons les efforts du Royaume hachémite de Jordanie pour apaiser les tensions. Nous rappelons au Conseil que les institutions palestiniennes à Jérusalem-Est restent fermées sur ordre israélien, ce qui est contraire aux obligations d'Israël en vertu de la Feuille de route.

Pour en venir à Gaza, cela fait plus de 10 mois que l'Opération « Plomb durci » s'est achevée, mais des éléments clefs de la résolution 1860 (2009) du Conseil de sécurité n'ont pas encore été mis en œuvre. Nous restons préoccupés par les conséquences à long terme du bouclage de la bande de Gaza, en particulier en ce qui concerne la détérioration de l'infrastructure publique, la dégradation de l'environnement et la destruction des moyens de subsistance. Pendant la période à l'examen, les cargaisons importées par camion à Gaza se composaient essentiellement de denrées alimentaires et de produits sanitaires, et il n'y a eu aucune exportation.

Afin de répondre aux besoins immédiats, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires est en train de finaliser un plan d'intervention pour l'hiver, représentant le strict minimum requis pour répondre aux besoins humanitaires les plus urgents pendant l'hiver, et mettant l'accent sur les besoins en combustibles pour les centrales électriques; des articles d'urgence tels que des plaques d'isolation, des vitres et des tuiles pour réparer maisons, écoles et hôpitaux; et du matériel d'urgence pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement, notamment des pompes. Une coopération totale de la part d'Israël sera nécessaire pour garantir la livraison urgente de ces articles.

Le Gouvernement israélien a indiqué qu'il était disposé à faciliter les projets pour l'eau et l'assainissement. Deux unités de dessalement de l'UNICEF sont en cours d'installation dans la bande de Gaza, après que leur entrée sur le territoire a été approuvée, mais aucun matériel n'est encore arrivé à Gaza pour les trois autres projets qui avaient pourtant été acceptés lors de précédentes séances d'information. L'ONU est en train de compiler une liste exhaustive des besoins pressants et à long terme concernant l'eau et l'assainissement, de même que du matériel nécessaire, qui sera soumise au Gouvernement

israélien étant donné que celui-ci a exprimé la volonté de contribuer systématiquement et globalement à la solution des problèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Au-delà des besoins humanitaires immédiats et du secteur de l'eau et de l'assainissement, j'ai le regret d'informer le Conseil de sécurité que l'ONU n'a pas encore reçu du Gouvernement israélien de réponse satisfaisante à la proposition, faite en mai, d'achever des projets suspendus de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et du Programme des Nations Unies pour le développement, d'un montant de 77 millions de dollars, dans le domaine du logement, des écoles et des installations sanitaires. L'ONU n'a ménagé aucun effort pour obtenir l'approbation de cet ensemble de projets, lors de consultations approfondies avec les autorités israéliennes, et est certaine de pouvoir préserver l'intégrité de la programmation. Il est totalement inacceptable qu'aucun progrès réel n'ait été fait pour lancer les activités de construction civile de l'ONU qui sont essentielles au bien-être et au rétablissement d'une population touchée par la guerre et le blocus, dont la moitié sont des enfants.

Selon des représentants du Gouvernement israélien, la contrebande d'armes se poursuit et des roquettes à capacité accrue ont été testées depuis la bande de Gaza, notamment des roquettes d'une portée de 60 kilomètres pouvant atteindre Tel-Aviv. Les efforts de l'Égypte pour lutter contre l'entrée en contrebande de ce matériel dans la bande de Gaza se poursuivent. Pendant la période à l'examen, 12 roquettes et mortiers ont été tirés depuis Gaza en direction du sud d'Israël. Il n'y a aucune victime à déplorer du côté israélien. Israël a mené 19 incursions et 9 attaques aériennes contre la bande de Gaza, qui ont causé la mort d'un enfant palestinien et ont blessé 22 Palestiniens. Cinq Palestiniens auraient été tués et 22 blessés lors d'accidents liés à l'effondrement de tunnels entre Gaza et l'Égypte.

À Gaza, le 9 novembre, le Hamas a fait fermer la Fédération internationale des journalistes et les rassemblements publics restent fortement limités. Fait encourageant, la coopération sur le plan pratique entre le Ministère des waqfs de l'Autorité palestinienne et le Hamas à Gaza a jusqu'ici autorisé 2 500 pèlerins à quitter Gaza pour effectuer leur pèlerinage. Une préoccupation immédiate est que 750 étudiants n'ont pas pu quitter Gaza afin de poursuivre leurs études supérieures à l'étranger et risquent très prochainement

de perdre leurs places à l'université, leurs arrhes versées pour les frais de scolarité et leurs visas.

Des efforts se poursuivent afin de garantir la libération du caporal israélien Gilad Shalit, de même que bon nombre des quelque 9 000 prisonniers palestiniens qui se trouvent dans les prisons israéliennes. Le Secrétaire général a continué à réitérer son appel à la libération du caporal Shalit. De même, comme le Président Abbas, il a souligné qu'il importait de libérer les prisonniers palestiniens.

Le 5 novembre, l'Assemblée générale a adopté la résolution 64/10, intitulé « Suite donnée au rapport de la Mission d'établissement des faits de l'Organisation des Nations Unies sur le conflit de Gaza ». Conformément à la demande contenue dans cette résolution, le Secrétaire général a transmis le rapport de la Mission d'établissement des faits au Conseil de sécurité le 11 novembre.

En ce qui concerne la paix régionale globale, au cours de la période à l'examen, les dirigeants israéliens et syriens se sont engagés, par l'entremise de tiers, dans des efforts pour trouver des moyens de progresser. Cependant, il n'y a eu aucun fait nouveau à ce sujet. Le 15 octobre, deux prisonniers syriens du Golan occupé ont été libérés par Israël. Sur le terrain, la situation dans le Golan syrien occupé est demeurée calme pendant la période considérée, même si les activités d'implantation de colonies israéliennes continuent.

Le 9 novembre, le Président Sleiman et le Premier Ministre désigné Saad Hariri ont signé le décret portant formation du soixante-dixième Gouvernement du Liban, cinq mois après les élections parlementaires du 7 juin. Le Secrétaire général a salué la formation d'un Gouvernement d'unité nationale et a exprimé l'espoir que les dirigeants politiques libanais continueront à travailler résolument dans un esprit d'unité, de dialogue et de coopération. Il n'y a pas encore d'accord sur une déclaration ministérielle, à la suite de laquelle le Parlement devrait accorder sa confiance au nouveau gouvernement et à son programme. L'ONU espère pouvoir travailler avec le nouveau gouvernement en vue de mettre en œuvre les résolutions du Conseil de sécurité et se s'attaquer aux problèmes de fond qui se posent au Liban.

Depuis que l'exposé consacré au rapport (S/2009/566) du Secrétaire général sur l'application de la résolution 1701 (2006) a été fait au Conseil, la

intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) est demeurée calme. Toutefois, les violations aériennes ont continué presque quotidiennement.

Le mois dernier M. Pascoe a rappelé au Conseil de sécurité (voir S/PV.6201) que sans un horizon politique crédible – y compris des engagements pris, observés et maintenus sur le terrain, et demander des comptes quand les obligations sont violées –, les forces de la violence, la tension et l'extrémisme de part et d'autre combleront le vide. Le danger de l'existence de ce vide est désormais imminent, car il n'y a pas de négociations israélo-palestiniennes en cours, pas d'accord sur les modalités de telles négociations et aucun cadre garantissant le respect des obligations découlant de la Feuille de route, comme en témoignent les incidents qui ont été signalés au cours de cette période.

La décision du Président palestinien Abbas de ne pas briguer un nouveau mandat présidentiel, dans un contexte d'incertitudes quant aux élections et à l'unité palestinienne, traduit de la part d'un dirigeant qui est incontestablement dévoué à la paix, un constat inquiétant, à savoir que le processus politique n'a pas actuellement assez de teneur et de crédibilité. C'est un rappel à la réalité tout à fait clair. Si nous ne pouvons pas résolument avancer vers un accord sur le statut final, nous risquons de faire un retour en arrière, mettant ainsi en péril tant l'Autorité palestinienne que la solution des deux États elle-même.

En collaboration avec nos partenaires du Quatuor, le Secrétaire général continue à rechercher activement une stratégie claire à suivre pour l'avenir. Il estime que cela exige des mesures immédiates sur le terrain pour renforcer le processus, une réaffirmation des exigences de la Feuille de route et la nécessité de les appliquer, ainsi que des modalités claires pour les négociations portant sur toutes les questions fondamentales et fondées sur les résolutions de ce Conseil et sur les accords conclus entre les parties. Dès lors, il est indispensable que la communauté internationale prenne une position claire et unifiée.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Menkerios pour son exposé.

Conformément à l'accord auquel le Conseil est parvenu lors de ses consultations préalables, j'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 10 h 35.